

COMPTE RENDU DU CHSCT DU 15 JUIN 2012



En attendant la des « équipes mobiles »

Transilien va distribuer des  .

Après l'annonce de Transilien concernant la fourniture d'iPhone pour nous mettre sur un pied d'égalité face aux clients, le DUO nous a apporté quelques précisions.

Parmi celles-ci :

- comme c'est un outil de travail, il n'est pas possible de le refuser.
- la distribution commencera début octobre.
- possibilité de l'utiliser comme une ligne perso à tarif préférentiel.
- chaque agent aura une adresse mail sur son iPhone (ainsi qu'un compte iTunes)
- l'entreprise s'engage à ne pas nous appeler en dehors de nos heures de service (sauf accord de l'agent)
- ce dispositif est évidemment encadré par la CNIL, ce qui interdit géolocalisation, surveillance des communications, sms et mail par l'entreprise.
- les appareils ne seront pas bridés, seule une charte utilisateur sera à signer.

Pour les agents qui choisiront de résilier leur abonnement actuel, cela peut représenter entre 1 et 2 % de pouvoir d'achat supplémentaire. Les COREGS seront également dotés. La CFDT déplore l'iniquité de traitement entre les agents de notre UO puisque certains agents (administratifs, ASI...) ne pourront pas bénéficier de cette mesure.

Chaque agent viendra récupérer son « IPHONE 4 » sur son temps de travail, une initiation de prise en main sera prévue pour les agents demandeurs.

Des agents volontaires et intéressés seraient désignés pour intégrer le dispositif appelé « ambassadeurs » visant à devenir référents pour leurs collègues.

IRIS 2 :

La CFDT a demandé un retour du REX annoncé concernant les radios **IRIS**.

La direction nous a fait part d'un ressenti positif des agents utilisateurs de ces radios.

Elle nous a également précisé que les problèmes de programmation seront réglés. En effet, les IRIS 2 ont été récupérés le 14 juin pour un paramétrage.

Par ailleurs, la CFDT est intervenue sur le sujet de l'initiation à ces radios qui n'a pas été abouti.

Le DUO nous précise que l'axe de progrès est la professionnalisation des règles de communication.

BOOK AGENT DE RESERVE :

La CFDT a demandé la possibilité d'étudier la mise en ligne du book agent de réserve pour la consultation sur les futurs iPhone dont seront dotés les agents.

En effet, il s'agit de faciliter l'accès à ce book qui inclut toutes les informations essentielles de tous les chantiers.

Le DUO nous informe que la demande à été transmise au pôle clientèle de l'ELT. Affaire à suivre...

CHELLES :

La CFDT a demandé le changement de l'ensemble des chaises de stationnement en mauvais état sur le parking agents.

La direction nous informe qu'une demande a été effectuée et validée par l'ABE et l'UO. Ces travaux seront réalisés dès que la réception des travaux du parking EFFIA sera effectuée (prévision en septembre 2012)

AGENCE TRANSILIEN :

Il n'y a toujours pas d'évolution sur la réfection de l'agence et le changement de mobilier.

Tout vient à point à qui sait attendre!

LIGNE ESBLY-CRECY :

La CFDT a redemandé quand débutera la mise à niveau d'une partie de chaque quai de la ligne ESBLY-CRECY comme annoncé par le DET lors de la CLM Transilien du 19 octobre 2011.

Malgré nos relances, le dossier est toujours à l'étude. Nous continuerons donc de le suivre avec intérêt.

DIVERS :

La CFDT a demandé un point sur les travaux du RER E en gare de Magenta et Hausmann st Lazare ainsi que l'impact sur nos gares et les moyens mis en place.

Egalement, un point d'avancement sur ce qui est prévu pour les travaux de cet été 2012 avec la fermeture des gares de Magenta et de Hausmann st Lazare et le report des trains de la ligne E en gare de Paris EST.

VOICI LE RETOUR DES INFORMATIONS ESSENTIELLES SUR CES PERIODES :

Pour information, la période concernée est : 6 weekend ends du vendredi 22h30 au lundi 5h00 à partir du 20 juillet, plus la semaine du 15 aout.

Pour les weekend ends, plan de transport normal à la fois sur la ligne E et ligne P mais tous les trains de la ligne E origine/terminus Paris Est avec fermeture totale des gares de HSL et de Magenta.

La plateforme a pointé les horaires de la ligne E pour les weekend. L'envoi a été fait à Avancial pour une mise à jour du système d'information.

Pour la semaine du 15 aout (sauf le 15 qui sera un service du dimanche), l'objectif est de partir sur un service S2 mais avec des renforts de desserte pour éviter les creux notamment sur l'axe Paris-Chelles.

L'information dans son ensemble se fera au travers d'affiches génériques, de pré annonce des travaux courant juin, avec des fiches A5 destinées aux clients, des rdv clients la dernière semaine de juin.

Par la suite, un livret agents et clients sera fourni pour informer des dates et de la nature des travaux, les itinéraires ainsi que les travaux sur les autres lignes.

S'ajouteront les annonces via les PIVIFS et les ADC qui sont toujours en cours de définition et des messages sur infogares.

Pour la CFDT, il convient effectivement à l'entreprise de mettre tous les moyens en œuvres pour apporter aux agents concernés et aux voyageurs une information des plus pertinente sur ce sujet, au vu de son envergure.

Il s'agit également de garantir des conditions de travail acceptables aux agents en agissant de manière active sur ce levier. La CFDT sera attentive aux bon déploiement de ces actions dans l'intérêt des tous.



Médecine du travail :

Suite à la dernière réforme de la Médecine du travail, les obligations des employeurs en matière de périodicité des examens de médecine du travail sont modifiées à partir du 1er juillet.

Surveillance Médicale Renforcée (SMR) : à compter du 1er juillet, la périodicité des visites médicales passe à 2 ans.

Les agents peuvent demander à voir le médecin du travail à tout moment, et réciproquement.

Pour la CFDT, ces nouvelles dispositions, entraînent de fait une remise en cause de l'indépendance des médecins, une augmentation ingérable de leur nombre d'agents et à terme, la privatisation de la médecine du travail! Pour ces raisons, la CFDT dénonce fermement cette réforme pénalisant gravement les conditions de travail des médecins!

RAINCY :

La délégation CFDT a demandé un point sur les travaux du parking du Raincy avec un planning prévisionnel des travaux.

La direction nous annonce qu'une présentation du projet a été faite en CEB (comité d'engagement de branche) pour la validation de la dépense. Le dépôt du dossier de subvention auprès du STIF est prévu en septembre 2012 et la date prévisible de début des travaux serait en octobre 2013.

Les travaux du commissariat débuteront en octobre 2012. Une nouvelle voie sera réalisée en juin 2013, celle-ci constituera un nouvel accès propre au parcotrain et une sortie secondaire pour le commissariat.

L'accès actuel redeviendra totalement à l'usage du commissariat.

Concernant l'éclairage du parking et de la route d'accès, deux pistes sont étudiées :

- à long terme : chiffrage avec l'ABE et le pôle gare pour la mise en place d'un système d'éclairage.
- À court terme : modification des prises de service des agents à Gagny. Pour les DOP, modification des prises et fin de service à Bondy.. La CFDT s'oppose à cette dernière solution !

**NON AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE,
OUI AU RÉCHAUFFEMENT DU CLIMAT
SOCIAL !**



ESBLY :

La CFDT a demandé la création d'un véritable espace de travail pour les agents et les ACM.

Les travaux débuteront à la mi juillet.

La CFDT a demandé la mise à disposition de mallettes à roulettes (type ECT) pour faciliter les tournées des DOP.

Le DUO n'est pas opposé à cette dotation mais il indique qu'aucune demande n'est remontée aux DPX.

Le DPX réalisera une tournée pour vérifier et étudier le problème. La confiance règne!

La CFDT rappelle que l'amélioration des conditions de travail fait partie intégrante des missions du membre CFDT CHSCT.

Pas besoin de faire une thèse pour envisager la dotation d'une valise à roulettes !

EQUIPE PRODUCTION :

La CFDT a redemandé que soit présenté en CHSCT toutes les modifications (consignes sécurité, fiches de postes, analyse des risques etc...), suite à la mise en place de la station de service de Pantin et de la réouverture du faisceau D.

Le DUO indique que ces demandes ont bien été prises en compte et réalisées.

Concernant la demande de la CFDT sur la Mise en place d'un abri pour les agents de production du faisceau V coté B7 : encore une fois, la réponse de la direction est édifiante.

Un seul agent avait émis ce souhait, aucun agent n'a relancé le DPX sur ce sujet donc...!!! La mise à disposition de cet abri n'est pas justifié... pour la direction. Les agents apprécieront...

Sur la recherche des locaux pour les agents de la production du poste G, la Direction nous indique que des travaux doivent être réalisés dans deux locaux en bas du poste G, ceux ci serviront de lieux de vie aux APT et APLG.

Quant à la date effective de mise à disposition ou à la date de début des travaux: **c'est le flou artistique!**

Nous rappelons que ces demandes ne datent pas d'hier...

La patience est mère de tous les vices !

La CFDT déplore que les agents subissent au quotidien la passivité active des dirigeants sur ce dossier.

LAGNY THORIGNY :

La CFDT a demandé un point sur le souterrain et tous les soucis existants (évacuation d'eau, ascenseur, SEIV, CAB M1, rideau métallique).

La direction nous informe que l'équipe du pôle gares a procédé au débouchage de l'ensemble des canalisations et qu'il n'y a donc plus de problème sur ce sujet. En ce qui concerne les cabs et les ascenseurs, ils sont réceptionnés et la vérification des rideaux métalliques est prévue. De plus, les bandes anti dérapant sur les cinq escaliers seront mises en place à la suite de la réception complète du souterrain.

La CFDT a demandé la date de remise à niveau des dalles du sol en gare de Lagny.

La direction nous informe que l'ABE a répertorié les dalles qui posent problème pour programmer une intervention sur ce sujet.

De plus, la pose des grilles accès ascenseur sur les quais coté souterrain est en cours.

La CFDT a interrogé la direction sur le fait que les agents doivent effectuer la comptabilité, les retrait caisse de l'ART du souterrain alors que celui-ci n'est pas réceptionné.

En effet, la CFDT pense que ce sujet n'est pas traité avec cohérence. On ne peut pas d'une part dire que le souterrain n'est pas entièrement réceptionné et d'un autre, imposer des missions de comptabilité ou de retrait caisse aux agents.

Ce n'est pas parce qu'un ART permet de faire rentrer des recettes qu'il faut occulter le reste. Les clients ont également besoin d'installations en fonctionnement et l'entreprise rappelle d'ailleurs régulièrement aux usagers qu'un titre acheté doit être validé.

**1 CHEMINOT SUR 10 PREND SON REPAS
DANS UN RESTAURANT D'ENTREPRISE,
ET LES AUTRES ? ...**



AGENTS CDD ET SAISONNIERS :

La CFDT a demandé les préconisations de rigueur pour les agents nouvellement arrivés à la SNCF en matière de connaissance et de formation sur le terrain.

La direction nous indique :

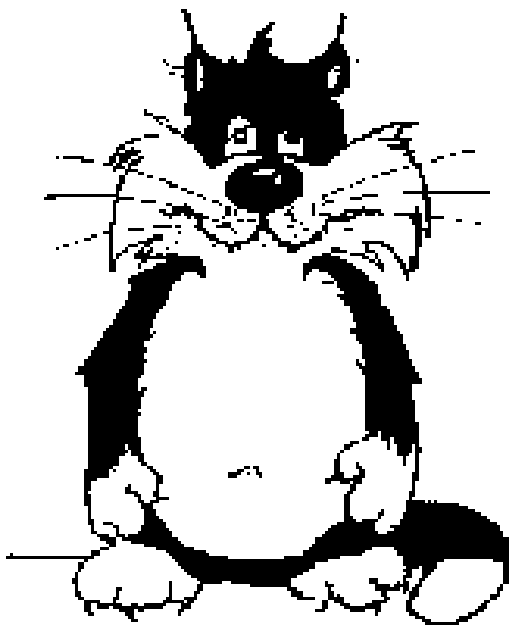
- deux jours de formation théorique en salle avec un formateur établissement,
- deux jours de formation sur la tenue de poste (pouvant être prolongé si besoin et sur demande du DPX),
- Module de sensibilisation aux risques professionnels et ferroviaires « parlons risques » réalisé par le DPX ou un membre du STAFF de l'UO.

Lors des dernières DP, la CFDT avait déjà réagi sur ce sujet pour qu'un cadrage soit établi.

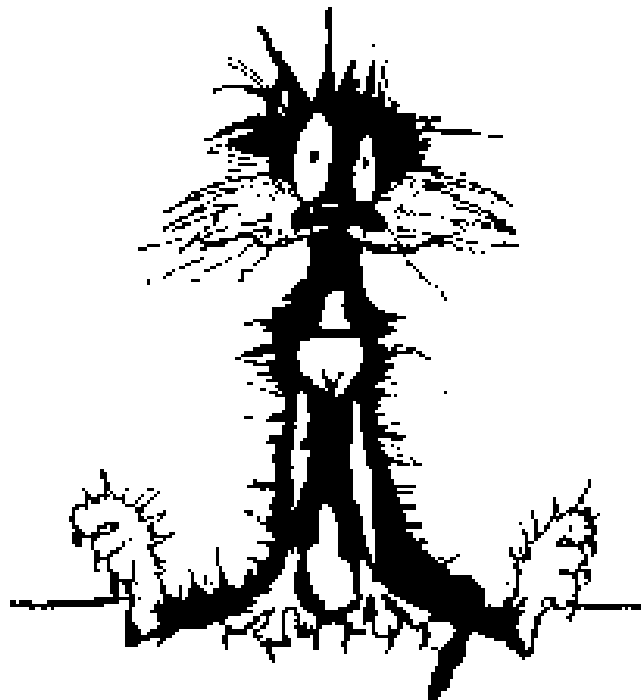
Nous invitons donc les agents qui en estiment le besoin de s'adresser à leur DPX.

De même, la CFDT a demandé une vigilance sur les dotations de base type tenue, badges et clés de parking pour ces agents.

La direction nous précise que cette demande est prise en compte, la CFDT restera bien sur attentive sur ce sujet.



**Avant le
travail**



**Après le
travail**

VAIRES :

La CFDT a demandé que les escaliers en bois du parvis de la gare des deux cotés soient vérifiés car des morceaux dépassent du sol et peuvent donc entraîner des risques de chute.

La direction nous informe que l'intervention de l'ABE est en cours.

La CFDT a demandé la fixation des coffres recettes sur les chantiers de Vaires et de Lagny, des risques de chute étant possibles.

La direction prévoit une intervention rapide de l'équipe logistique du pole gares.

GARGAN :

La CFDT a demandé un point sur les travaux de création d'un local poubelle pour le PCTT.

La direction nous annonce que la partie technique du dossier est bouclée mais que dans la mesure où l'abri sera implanté sur le domaine communal, la préparation de la convention est en cours.



JESSICA HERVE : 06 27 95 15 16

FLORENT MORIN : 06 62 14 52 26

Date du prochain CHSCT : 25 septembre 2012

LES MILITANTS CFDT VOUS SOUHAITENT DE BONNES VACANCES !